



Poste de membre vacant

Conseil d'examen des taux des entreprises de services (CETES)

Le Conseil d'examen des taux des entreprises de services (CETES) du Nunavut examine les demandes concernant les tarifs et les structures tarifaires présentées par les services publics qui exercent leurs activités au Nunavut. Le mandat du CETES comprend aussi les questions comme la dette à long terme, les dépenses en immobilisations et les taux provisoires.

Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. La priorité sera accordée aux personnes inuites du Nunavut qui se définissent comme Inuits inscrits en vertu de l'Accord du Nunavut.

L'expérience et la volonté d'apprendre sont acceptées. Nous vous encourageons à postuler si vous avez une expérience équivalente.

Le CETES est à la recherche de candidat(e)s pour siéger comme membres du Conseil. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- ils ont une expérience dans le domaine des affaires et de la réglementation qui s'avèrera un atout pour les activités du Conseil ;
- ils peuvent consacrer du temps à la participation à des audiences publiques, ainsi qu'à l'étude et à l'évaluation des questions présentées au Conseil ;
- Le site Web du CETES offre plus d'information, notamment l'annonce et la description des responsabilités des membres du conseil, au www.rrc.gov.nu.ca/fr/index.aspx.

Pour que leur candidature soit examinée en priorité, les candidat(e)s sont encouragé(e)s à indiquer s'ils sont bénéficiaires de l'Accord du Nunavut.

La rémunération est celle prévue par la directive 810. 6.6 du Manuel de gestion financière. Elle est de 400 \$ par jour et de 200 \$ par demi-journée.

Veuillez envoyer votre CV à la direction générale du CETES à l'adresse CETES@gov.nu.ca avant le 1er mars 2026.

Relations avec les médias :

Direction générale du CETES
Gouvernement du Nunavut
URRC@gov.nu.ca